

BIO INFOS

Le défi d'engraisser à l'herbe des veaux issus de fermes laitières

Au Mouret (FR), les chercheurs du FiBL accompagnent Marc Wicht dans son projet d'engraisser au pâturage des veaux issus de la filière laitière. Un challenge en ce qui concerne notamment la gestion parasitaire.

Vue du ciel, la vision est idyllique: un troupeau d'une huitantaine de veaux croisés kiwicross X angus pâturent avec une redoutable efficacité un herbage verdoyant. Mais sur le terrain, la réalité de Marc Wicht, éleveur au Mouret (FR), est nettement plus complexe.

Le Fribourgeois de 36 ans, qui a stoppé la production laitière il y a deux ans, engraisse en effet des veaux issus de vaches laitières uniquement à base d'herbages et de fourrages grossiers. «Chaque printemps, j'achète, auprès d'élevages pratiquant les vêlages groupés et saisonniers, des veaux de 100 à 150 kg, que je fais pâture pendant la saison estivale», explique l'agriculteur sarinois. «L'hiver venu, ils reçoivent du foin au bâtiment, puis sitôt le retour des beaux jours, ils retournent à l'herbe. Au final, ils atteignent en 18 mois un poids de 500 kg de poids vif avant de partir à la boucherie en ayant passé une grande partie du temps à l'extérieur.»

Une des problématiques centrales d'un tel modèle basé sur les herbages, c'est la gestion de la pression parasitaire et du fameux Ostertagia, un strongle gastro-intestinal qui peut sérieusement concurrencer les performances d'accroissement des veaux. «Comment maximiser la pâture tout en assurant la santé et l'équilibre physiologique des ani-

maux?», s'interroge Marc Wicht.

Voilà plusieurs années que le FiBL travaille sur la question. «La gestion non médicamenteuse du parasitisme est une véritable gageure», reconnaît Pamela Staehli, vétérinaire et chercheuse au département Suisse romande du FiBL. «Mais nous voulons prouver qu'il est possible d'atteindre un équilibre entre des performances d'engraisement satisfaisantes, une bonne gestion des herbages et un état sanitaire optimal du jeune bétail.»

Viser l'immunité des veaux

Depuis 2024, la scientifique accompagne d'un point de vue parasitologique Marc Wicht dans son ambitieux projet. «Il s'agit de mettre en œuvre des moyens préventifs dans un système d'engraisement plutôt intensif, où les attentes de performances sont élevées, pour ne pas avoir à introduire de traitements médicamenteux systématiques.» Autrement dit, tout faire pour susciter une immunité des veaux contre les vers et les parasites.

Et c'est au niveau de la gestion de la pâture que tout se joue. «Selon le cycle épidémiologique du strongle gastro-intestinal, il ne faudrait pas refaire pâture trop rapidement les bêtes au même endroit, et, idéalement, intégrer une fauche entre deux passages du troupeau, espacés de sept semaines – par temps sec – et à neuf semaines – par temps humide», déclare Pamela Staehli. «C'est la meilleure solution pour que la pâture ne soit plus contagieuse.»

Par ailleurs, il faut également gérer le chargement de la parcelle, afin de limiter l'ingestion de larves infectieuses qui se trouvent à proximité des dé-



Marc Wicht, agriculteur au Mouret (FR), bénéficie de l'accompagnement de Pamela Staehli, vétérinaire et experte en santé animale pour le département Suisse romande du FiBL, dans le cadre de son projet d'engraisement de veaux issus de fermes laitières au pâturage.

C. BERBAIN, FiBL



Le troupeau de veaux croisés kiwicross X angus pâturent avec une redoutable efficacité un herbage verdoyant.

C. BERBAIN, FiBL

jections ainsi que dans les premiers 6-10 centimètres de hauteur d'herbe. Et, enfin, il s'agit de doser un contact régulier entre parasites et veaux, afin que ces derniers acquièrent une immunité sans être affectés. «C'est un jonglage fin et subtil, mais c'est la clé pour limiter les traitements médicamenteux», résume la vétérinaire.

Un pilotage des herbages très fin

De son côté, Marc Wicht gère ses herbages de façon extrêmement précise, notamment à l'aide de l'herbomètre. «Suivre la pousse de l'herbe afin d'y faire pâture les veaux au moment idéal, sur la surface la plus juste possible pour la journée, c'est du pilotage très fin!», assure le Fribourgeois.

En parallèle des pesées du bétail qui ont lieu toutes les trois à quatre semaines et qui sont analysées par l'expert français Thomas Mauger, technicien de systèmes pâturant pour d'Opti'pâturage, Marc Wicht et Pamela Staehli surveillent la pression parasitaire en effectuant à intervalles réguliers des analyses coprologiques, dont les résultats sont

confrontés avec l'évolution du gain moyen quotidien des animaux.

Le traitement médicamenteux n'est effectué qu'à partir du moment où la courbe d'accroissement fixée n'est pas atteinte. «La finalité du système, c'est le traitement ciblé sélectif», poursuit Pamela Staehli. «En fonction des résultats d'accroissement et des analyses coprologiques, on détermine quel animal a besoin d'un traitement. On met ainsi un terme aux traitements systématiques de troupeau qui sont responsables de créer à terme des résistances problématiques aux anthelminthiques et d'entraîner des conséquences écologiques néfastes sur la faune coprophage.»

Recherche appliquée en mode «win-win»

Pour Marc Wicht désireux d'être toujours plus performant dans son approche, «pouvoir bénéficier d'un accompagnement du FiBL, est éminemment précieux». Le producteur fribourgeois, qui valorise une bonne partie de sa production carnée en vente directe, souhaiterait voir le modèle qu'il a mis sur pied reconnu et valorisé d'un point de vue commercial.

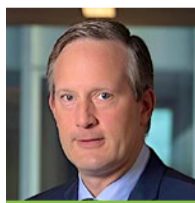
Pamela Staehli évoque quant à elle l'importance de pouvoir confronter son approche scientifique à la réalité, mais aussi d'évaluer les limites de la lutte biologique. «C'est extrêmement challengeant pour nous, mais passionnant», reconnaît-elle. «En outre, Marc propose une alternative durable à la traditionnelle halle d'engraisement. En accompagnant ce genre d'initiatives, le FiBL dégage des données technico-scientifiques qui permettront à d'autres de limiter également l'utilisation de médicaments pour gérer la pression parasitaire.»

CLAIRE BERBAIN, FiBL

LUMPY SKIN DISEASE Interview

«En Suisse, nous restons positifs»

Le vétérinaire cantonal fribourgeois, Dr GRÉGOIRE SEITERT, offre un éclairage sur la gestion des épizooties qualifiées de «hautement contagieuses».



Alors qu'en Suisse, une vaccination de ceinture obligatoire a déjà commencé dans la zone de surveillance, la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) fait des ravages en France où désormais au moins 33 foyers sont recensés.

Afin d'éviter la propagation de la DNC, l'euthanasie est actuellement pratiquée en Europe sur tous les troupeaux où un cas positif a été détecté, ce qui suscite beaucoup d'émotion. Qu'en est-il en Suisse?

Il existe quatre catégories d'épizooties (hautement contagieuse, à éradiquer, à combattre et à surveiller), par

ture vaccinale fonctionne, les autres cantons en bénéficieront et le cheptel suisse sera protégé.

Une mise à mort ordonnée même si les animaux sont en mesure de survivre à l'infection?

ordre d'importance. La DNC fait malheureusement partie des épizooties hautement contagieuses qui exigent la mobilisation de tous les moyens humains, financiers et logistiques pour l'éradiquer du territoire le plus rapidement possible. Si un cas positif est avéré, une mise à mort du troupeau (différente d'un abattage qui concerne les animaux destinés à l'abattoir) est donc imposée et les cas contacts sont recherchés pour éviter toute dissémination. Néanmoins, en Suisse, nous avons pu nous préparer. Nous collaborons avec les organisations sectorielles et les caisses d'assurance, ce qui permet de rester optimiste. La vaccination a débuté samedi 19 juillet, à 8 heures. Si la cein-

aussi les sous-produits bovins comme le lait, les semences, les embryons, etc.

Une fois les animaux abattus, les insectes sont toujours là!

Il faut en effet se référer aux Directives techniques contre les vecteurs de la langue bleue également valables pour la DNC. L'utilisation de mesures préventives de désinsectation est importante.

L'éleveur français Pierre-Jean Duchêne (lire en page 14) a aussi fait état de PCR et de prise de sang faussement négatives.

Difficile de se prononcer sur un cas relevant d'un autre pays. En Suisse, le diagnostic de la DNC est établi conformément à l'Ordonnance sur les épizooties par l'Institut de virologie et d'immunologie (laboratoire national de référence pour les épizooties hautement contagieuses). Selon les données scientifiques disponibles, la virémie peut durer jusqu'à



Le troupeau d'Abondances a été euthanasié lundi 21 juillet, à Rumilly (F).

M. ROMANENS

quarante jours, tandis que la période d'incubation varie généralement entre une et quatre semaines.

La nouvelle Ordonnance urgente publiée par l'Office fédéral de sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires impose des restrictions de transports. Néanmoins, à l'heure actuelle, paille, chevaux ou personnes circulent librement.

En effet. Toutefois, une interdiction de mouvements transfrontaliers (entre 12000 bovins suisses se trouvent actuellement sur le territoire français)

a été prononcée le 17 juillet, ce qui implique que le bétail se trouvant actuellement en pacage ou estivage en France ne peut plus revenir en Suisse pour l'instant.

Si l'épidémie se transmet par piqûre et que le vétérinaire ne change pas d'aiguille pour vacciner, le risque existe-t-il de répandre la DNC?

La biosécurité et le code de déontologie vétérinaire imposent un changement d'aiguille individuel ou par lot entre chaque unité d'élevage.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARTINE ROMANENS